



Journées d'Étude sur l'Application de la Loi du 25 Décembre 2004  
Alger, 5 et 6 mai 2009

Miguel Vasconcelos

L' EXPERIENCE PORTUGAISE  
L' EXPERIENCE PORTUGAISE



# L' Expérience Portugaise

- Institut de la Drogue et de la Toxicomanie-  
vecteurs d'intervention:

Prévention

Formation

Traitement

Investigation

Réinsertion sociale

Appui aux CDT

Cóopération Internationale

Proposition de Mesures Législatives



# L' Experience Portugaise

## La loi 30/2000

- L'Achat, la Détention et la Consommation pour usage individuel de plantes, préparations ou substances listées, en quantité pour la consommation moyenne individuelle jusqu'à dix jours, sont des délits qui mènent à une contravention et non plus un crime.



# L' Experience Portugaise

- Les Commissions pour la Dissuasion de la Toxicomanie (CDT);
- Créées pour traiter les contraventions dues à la consommation, acquisition ou détention des substances illicites listées ("drogues").
- Sont des structures Administratives, pas Judiciaires.
- Siégent auprès des Gouvernements Civils.



# L' Experience Portugaise

Les CDT ont pour fonction:

- Déterminer si le consommateur est ou non Toxicomane, par examen clinique, analyses toxicologiques.
- Appliquer des sanctions.
- Suspendre le procès si le consommateur accepte le traitement volontaire, et référer vers un service de santé pour le traitement.



# L' Experience Portugaise

- Quand le toxicomane a commis un acte illicite, le Tribunal demande une Expertise Médico-legale, réalisée par des experts hors du système judiciaire (Institut de Médecine Légale, Hôpitaux Psychiatriques, IDT)
- Cette expertise détermine:
  - la présence/absence de maladie et le degré de responsabilité.



# L' Experience Portugaise

Le 31 Décembre 2008, dans les prisons  
Portugaises:

- 10 807 détenus, dont 80,5% condamnés et  
19,5% détention  
préventive
- 8 699 condamnés, dont 1 849 pour crimes liés  
aux drogues: Trafic-1 813  
Trafic et Consommation-34



# L'Experience Portugaise

FIN

Merci de votre attention

Miguel Vasconcelos  
Alger, 5 et 6 Mai 2009